

Pays de Wissembourg

Journal d'information de la Communauté de Communes



Lauréat des trophées des collectivités pour le chemin des cimes.

Au centre du territoire, une perle discrète :
INGOLSHEIM

Cleebourg-Bremmelbach, Climbach, Drachenbronn-Birlenbach, Hunspach,
Ingolsheim, Oberhoffen Les Wissembourg, Riedseltz, Rott, Schleithal, Seebach-Niederseebach,
Steinseltz, Wissembourg-Altenstadt-Weiler



Seniors en vacances

Le séjour à Ambleteuse, initialement prévu au mois de mai 2020, a été reporté à l'année 2021 et se déroulera **du 30 mai au 6 juin 2021**, si la situation sanitaire le permet.

Dès le mois de janvier vous pouvez contacter Mme Anna KUBIAK au 03.88.05.35.56 ou par mail a.kubiak@cc-pays-wissembourg.fr pour retirer le dossier d'inscription.

Rappel : le programme « Seniors en vacances » s'adresse aux personnes retraitées ou sans activité professionnelle, âgées de 60 ans ou plus et habitant sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Wissembourg. Sont prioritaires les personnes éligibles à l'aide de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances et les personnes qui n'ont encore jamais participé au programme.



Crise sanitaire: Les coûts pour la collectivité

Dans le cadre de la crise sanitaire la priorité première de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg était de préserver la santé de chaque citoyen de notre territoire par la distribution de masques.

Nous avons aussi dû équiper certains bureaux au siège de protection plexi et l'ensemble de nos structures d'accueil périscolaires, cantines scolaires, ludothèque et l'espace jeunes de thermomètres.

A ce titre nous avons dépensé :

- pour l'achat de masques chirurgicaux et grand public : **23.967,50 €**
- pour l'équipement des bureaux, l'achat de produits désinfectants, de thermomètres pour nos structures périscolaires et cantines scolaires : **1.774,66 €**

Les subventions qui nous ont été versées :

- de l'Etat pour les masques chirurgicaux : **2.932,50 €**

COUT TOTAL :

**25.742,16 € moins la subvention de l'Etat soit
22.809,66 € à charge de la COMCOM WISSEMBOURG**

SOMMAIRE

Infos	2
Edito	3
Le conseil communautaire	4-5
Les vice-présidents	6-10
Présentation Ingolsheim	11
CRSD	12-14
EAK Recrutement	15
Habitat	16

Nouvelles du Pays de Wissembourg
Journal de la Communauté de Communes ISSN : 2426-3540
Directeur de la publication Serge STRAPPAZON
Rédaction Communauté de Communes du Pays de Wissembourg
Crédits photos Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, DNA
Mise en page et impression medialogik France SARL
Dépôt légal à la parution Janvier 2021

Horaires d'ouverture au public des bureaux de la Communauté de Communes

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Téléphone ☎ 03 88 05 35 50
Adresse 4 quai du 24 Novembre
 67160 WISSEMBOURG

RAPPEL des horaires des permanences du service ORDURES MÉNAGÈRES :

Accueil du public
 le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Accueil téléphonique
 le mardi de 9h à 12h30
 le jeudi de 14h à 17h30
Téléphone ☎ 03 88 05 35 70

Faites le plein d'informations en consultant notre site internet

www.cc-pays-wissembourg.fr

Soyons tous les ambassadeurs de notre territoire !

2020 vient de laisser la place à 2021 et dans de nombreux domaines le bilan est difficile à tirer, en effet une crise sanitaire mondiale sans précédent, a perturbé très fortement notre quotidien aussi bien professionnel que privé ainsi que notre économie. Face à cette situation exceptionnelle et en fonction de la situation du territoire, notre communauté de communes a mis en place toute une série de mesures qui vous ont été présentées dans la dernière gazette.

En parallèle de ces actions et des mesures sanitaires qui devaient être appliquées nous avons tout mis en œuvre, avec la nouvelle équipe issue des élections, pour faire avancer des projets majeurs pour l'avenir de notre territoire.

Dans cette édition nous vous présentons donc cette nouvelle équipe avec ses différentes attributions ainsi qu'un dossier pour vous informer de l'avancement de la reconversion de l'ancienne base militaire de Drachenbronn. Ce projet qui est créateur d'emplois mais aussi d'activité économique et touristique, nous le réalisons pour vous, pour notre territoire. Je veux publiquement réitérer mes remerciements auprès des autorités de l'Etat, du président du conseil régional et du président du conseil départemental pour l'aide apportée. Surtout, je veux souligner que la réussite de ce projet dépend bien sûr de l'action des investisseurs privés qui nous font confiance. Mais je suis tout aussi convaincu que chacun d'entre nous peut, pour une part importante, contribuer à la notoriété et à l'attractivité de notre territoire et donc à son succès. Soyons tous, dans nos familles, dans notre entourage professionnel, dans notre vie quotidienne, les ambassadeurs du pays de Wissembourg. Faisons tous ensemble sa promotion, soyons fiers des projets qui s'y construisent.



Je souhaite saisir l'occasion de cette tribune pour vous dire combien je me réjouis de la bonne entente et de la coopération fructueuse entre tous les élus de notre communauté de communes. Désormais vos représentants de la Ville centre et ceux des villages travaillent ensemble dans l'intérêt général.

En ce début d'année je nous souhaite de vivre une année 2021 où la convivialité reprenne sa place, où le monde de l'industrie, du commerce et de l'artisanat sorte sans trop de dommages de cette crise économique et enfin où celui de la culture reprenne ses activités et nous apporte ce dont nous avons tant besoin.

Tous mes vœux de bonne santé à tous, prenez soin de vous et de vos proches.

bon à vous.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'installation du nouveau Conseil Communautaire s'est déroulée le jeudi 16 juillet 2020 à huis-clos.

M. Serge STRAPPAZON a été élu Président. L'assemblée délibérante a approuvé la liste des sept vice-présidents. Le Conseil Communautaire est composé de 36 membres titulaires et 4 membres suppléants pour 12 communes.

PRESIDENT



Serge STRAPPAZON
Maire de Cleebourg

VICE-PRESIDENTS



Sandra FISCHER-JUNCK
Maire de Wissembourg
Chargée du pôle épanouissement de la personne



Stéphanie KOCHERT
Maire de Climbach
Chargée du tourisme et des circulations douces



Jean-Max TYBURN
Adjoint au Maire de Wissembourg
Chargé de l'économie, du commerce de l'artisanat et des zones d'activités



Bertrand WAHL
Maire de Hunsbach,
Chargé de l'habitat, de l'urbanisme, le cadre de vie et le développement durable



René RICHERT
Maire de Riedseltz
Chargé de la mutualisation et des relations transfrontalières



Michel LOM
Maire de Seebach
Chargé de la politique de l'eau, de l'assainissement, de GEMAPI et des énergies renouvelables



Jean-Louis PFEFFER
Adjoint au Maire de Wissembourg
Chargé de la politique de l'environnement, de la biodiversité et de la prise en compte de ces dimensions dans les actions communautaires

DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



Cleebourg / Bremmelbach

Christophe BALL



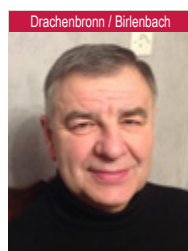
Climbach

Eric KASTNER



Drachenbronn / Birlenbach

Pierre KOEPF
Maire



Drachenbronn / Birlenbach

Georges WERLY
Maire Délégué



Hunsbach

Sylvie HEIBY



Ingolsheim

Richard FREY
Maire



Ingolsheim

Jean-Claude ILLIS



Oberhoffen-les-Wbg

Thomas HAUER
Maire



Oberhoffen-les-Wbg

Yvette PICARD



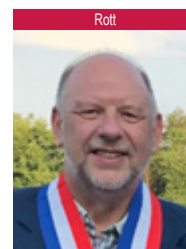
Riedseltz

Astride PHILIPPS



Rott

Claude STROHL
Maire



Rott

Gabriel BASTIAN



Schleitthal

Joseph SCHNEIDER
Maire



Schleitthal

Chantal SCHMITT



Schleitthal

Armand JACQUES



Seebach / Niederseebach

Cornélia ROTT
Maire Déléguée



Seebach / Niederseebach

Richard HAESSIG



Seebach / Niederseebach

Bruno ROTT



Steinseltz

André KASTNER



Steinseltz

Denis MULLER



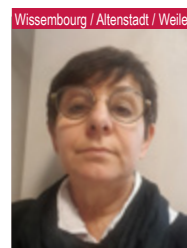
Wissembourg / Altstadt / Weiler

Joëlle DHEURLE



Wissembourg / Altstadt / Weiler

Fabien KAST
Maire Délégué



Wissembourg / Altstadt / Weiler

Nathalie ORTH



Wissembourg / Altstadt / Weiler

Lorène KNITTEL



Wissembourg / Altstadt / Weiler

Thierry IFFRIG



Wissembourg / Altstadt / Weiler

Fabienne NEUBERT



Wissembourg / Altstadt / Weiler

Serge WOZIOWODA



Wissembourg / Altstadt / Weiler

Sylvia WITZ

HORS CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Wissembourg / Altstadt / Weiler

Joseph FISCHER



Wissembourg / Altstadt / Weiler

Charlotte WALTER-SCHIMPF



Wissembourg / Altstadt / Weiler

Martial KELLER



Dominique DEMANGE



Christophe HECKY

Sandra Fischer-Junck



C'est un honneur, et un plaisir, que de succéder à Brigitte Conuecar à la vice-présidence chargée de l'épanouissement de la personne sur notre territoire. Je souhaite ici lui rendre un hommage appuyé, en mon nom et en celui de la Communauté de communes du pays de Wissembourg, pour son engagement sans failles au service des plus jeunes et des plus âgés. Tout au long de ses mandats, elle s'est dévouée sans compter aux autres et a réalisé un travail de fond important et crucial que je souhaite poursuivre et développer.

En juillet, aussitôt les élections passées, nous nous sommes donc plongés dans les dossiers. Dès septembre nous nous sommes rendus dans chaque structure (cantine, périscolaire, multi-accueil) du territoire pour rencontrer celles et ceux qui les animent; ainsi que la FDMJC 67 et l'AASBR, nos deux organismes prestataires qui agissent sur délégation de service public.

Des attentes et des propositions ont émergé de la part des uns et des autres pour améliorer le service, et nous y sommes attentifs. Nous étudions actuellement différentes pistes pour y répondre au mieux tout en tenant compte des spécificités de chacune de ces structures et dans les limites d'un budget maîtrisé.

Enfin nous observons que le nombre des assistantes maternelles est en baisse continue sur notre territoire,

rendant la garde de leurs enfants de plus en plus difficile pour un plus grand nombre de parents. Nous réfléchissons aux moyens pour infléchir cette tendance.

Les enfants de 0 à 3 ans bénéficient d'un lieu d'accueil dédié (relais assistants maternels, ludothèque) qui devrait rouvrir début 2021 dès que les consignes sanitaires officielles le permettront. En lien avec les écoles, les cantines (à midi) et le périscolaire (le soir) fonctionnent pour les enfants de 3 à 11/12 ans. Pour les plus grands, l'Espace Jeunes propose activités et rencontres.

Depuis plusieurs années, des conférences à destination des personnes âgées ont été organisées sur le territoire, rencontrant un beau succès. Notre volonté est de les réactiver dès que les rassemblements seront à nouveau autorisés. Si vous avez des idées, ou de nouveaux thèmes à proposer, n'hésitez pas à nous en faire part.

Nous sommes profondément convaincus qu'il faut favoriser les contacts, encore trop peu nombreux, entre les différentes générations. Ces expériences humaines sont facteurs d'enrichissement mutuel. C'est pourquoi la création d'une nouvelle structure où les uns et les autres pourront se rencontrer, échanger et partager récits, activités, ou autre... est un projet qui nous tient particulièrement à cœur. Nous n'en sommes qu'au début...

Entraide et solidarité sont des valeurs qui ont pris une importance nouvelle en ces temps troublés. Je vous espère de belles fêtes de fin d'année, ensemble, en restant prudents. Protégeons-nous et protégeons nos proches.



Stéphanie Kochert



L'Alsace Verte un office de tourisme pour le territoire !

2020 nous a apporté son lot d'interrogations, de remises en question, elle a été une année particulière pour beaucoup d'entre nous

et dans bien des domaines. Elle l'a également été, pour le paysage touristique de notre territoire !

Le 1er janvier 2020 dernier a été marqué par la création officielle du nouvel Office de Tourisme Intercommunautaire de l'Alsace Verte, regroupant désormais les Bureaux d'informations touristiques du Pays de Niederbronn-les-Bains, de Sauer-Pechelbronn, du Pays de Wissembourg, de l'Outre-Forêt et d'Hunspach. La concrétisation d'un projet complexe entamé il y a plusieurs mois.

Ses principales missions sont l'accueil et l'information des visiteurs, la promotion touristique du territoire, la coordination de ses acteurs touristiques, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique touristique de l'Alsace Verte.

Durant cette première année de fonctionnement, il a fallu avant tout, apprendre à travailler ensemble, à cette nouvelle échelle.

Ainsi, malgré un démarrage ébranlé par l'épidémie du Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi, notre équipe a tout mis en œuvre pour avancer sur des projets concrets : réflexion autour des nouveaux outils de communication, accompagnement des socioprofessionnels

en période de crise, relance de l'activité touristique, réouverture des bureaux d'information touristique à la mi-juin. La mise en place d'une démarche qualité à l'office de tourisme en vue de son classement en 1ère catégorie...

Ainsi, au côté des socioprofessionnels de la région, nous nous devons, d'être (c)réactifs ; Il est en effet impératif de repenser notre offre en matière de courts séjours, et de rendre notre « Alsace Verte » attractive dans un contexte qui invite chacun à se reconnecter aux plaisirs simples et à la nature.

Notre nouvelle destination, nous en sommes convaincus, attirera avant tout par sa diversité, son authenticité, et ses richesses naturelles, au cœur du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Une pépite au nord de l'Alsace, doublement verdoyante par sa nouvelle appellation et ses paysages apaisants!

Aussi à l'aube de cette nouvelle année, alors que le contexte sanitaire ébranle fortement le secteur touristique, nous travaillons avec le comité Directeur, la Directrice, Mme Barbara Packi, et l'ensemble du personnel de l'Alsace Verte à une sortie de crise, à un accompagnement de relance de cette économie

Nul doute que ce territoire au riche patrimoine naturel et culturel sera une destination de charme pour les curieux et mordus d'Histoire, pour les amateurs de nature, les adeptes d'activités au grand air ou tout simplement pour un moment de détente, au Chemin des Cimes d'Alsace à Drachenbronn où l'ouverture est programmée, au printemps 2021.....



Jean-Max Tyburn



L'Economie locale est et restera impactée de manière durable par les conséquences de la pandémie du Covid-19. Les petites structures, artisans commerçants seront les plus vulnérables. L'interface de la communauté de communes

avec les correspondants des chambres consulaires pour le développement, les relations avec les artisans, les commerçants, la définition des besoins propres à chacun, sont primordiales, dans les temps à venir.

Le suivi des plans d'aide aux entreprises, quelle que soit leur taille mais surtout pour les plus fragiles (les petites structures) devra être une priorité dans le contexte économique actuel. La promotion économique du territoire par le biais de rencontres thématiques inter-société devra dynamiser les échanges tout en mutualisant les compétences et les besoins locaux.

Nos zones d'activités intercommunales devront être valorisées et promues afin de les rendre le plus attractive possible. L'entretien, la propreté, les opérations périodiques de viabilité hivernale des espaces publics des zones d'activités intercommunales devraient contribuer aussi à cet objectif.

Le développement des infrastructures de transport ferroviaire devra se faire en interface avec tous les autres modes de transport en étroite collaboration avec la région, le département, la ville de Wissembourg et les communes voisines. Ces liaisons multimodales autour des gares doivent servir à irriguer le territoire pour toutes les activités économiques et touristiques.

Enfin après avoir investi lourdement dans le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire, le temps est venu de l'exploration de la technologie, de la sélection et de la hiérarchisation des solutions les plus adaptées aux besoins de l'activité économique locale.

Bertrand Wahl



L'Alsace du Nord et particulièrement notre communauté de communes du « Pays de Wissembourg » bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel entre Vosges et Plaine. Et nous contribuons tous à préserver nos paysages, nos villages, notre

développement urbain et rural. Si nos relations avec notre environnement font évoluer progressivement le milieu dans lequel nous vivons, c'est aussi grâce aux documents d'urbanisme qui dessinent et orientent l'avenir de notre territoire.

A la communauté de communes, nous œuvrons pour faire évoluer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) en lien avec les communes pour un urbanisme durable et équilibré. Nous défendons les atouts et le développement de notre territoire en nous impliquant fortement dans la révision du Schéma de Cohérence Territorial d'Alsace du Nord (SCOTAN).

En matière d'habitat, la communauté de communes finance les politiques de soutien pour la réhabilitation des logements anciens. Ainsi, chaque propriétaire ou locataire

peut bénéficier de conseils gratuits pour les travaux dans sa maison grâce à l'action « Mut'Archi » du Parc Naturel Régional ou des conseils de l'« Espace Info Energie » pour les travaux d'isolation par exemple. Des aides financières sont apportées aux particuliers à travers le programme PIG Rénov Habitat 67 et « sauvegarde et valorisation de l'habitat patrimonial ». Au-delà de cette forte implication, notre ambition est de faire vivre nos centres-bourgs et villages par tous les moyens mis à notre disposition pour maintenir un habitat de qualité pour toutes les générations et soutenir la croissance démographique.

Pour ces activités, nous disposons d'un outil de connaissances moderne et performant, le Système d'Information Géographique (SIG) mis en place dans chaque commune. Véritable outil d'aide à la décision, les élus et les services des communes l'utilisent quotidiennement pour mieux répondre à vos attentes.

Enfin, pour suivre au plus près les évolutions et les décisions concernant notre cadre de vie, nous sommes présents dans les principales instances d'Alsace du Nord. Cela prend beaucoup de temps et d'engagement mais notre motivation est portée par l'intérêt général.

René Richert



Revenons aux fondamentaux de la création des communautés de communes, un échelon intermédiaire entre le département, la région, l'état et les communes, voulu et mis en place en son temps par le ministre Daniel Hoeffel. Ce nouvel échelon administratif

a permis aux communes de mener des projets grâce à la mise en commun de compétences et moyens. La mutualisation est un des axes nous permettant de répondre aux attentes de nos concitoyens. Durant la dernière mandature nous avons rationalisé nos achats en nous regroupant et en négociant des offres plus avantageuses. Les dépenses moindres permettent de donner des marges financières supplémentaires à l'ensemble des communes. L'accroissement exponentiel des normes et des règles de sécurité imposées aux communes complique la gestion de celles-ci au quotidien. Il est impératif d'offrir le même niveau de sécurité à l'ensemble de nos citoyens quel que soit la commune de résidence. Nous avons négocié avec nos prestataires des services et des tarifs permettant de fournir aux municipalités les outils nécessaires à la gestion des biens, des bâtiments et des personnels, afin de répondre aux attentes

de nos concitoyens. Nous allons approfondir et développer ces axes, mais également lancer de nouveaux chantiers en nous appuyant sur les formidables compétences et l'engagement des personnels et des élus qui sont à l'ouvrage au quotidien au service de toute la collectivité. Le pays de Wissembourg occupe une position géographique singulière, nous avons une histoire riche et mouvementée. La Lauter n'est ni un long fleuve et la vie n'y a pas toujours été tranquille. La construction européenne, le rapprochement de la France et de l'Allemagne, nous ont permis de vivre avec nos amis de la Süd-Pfalz une période faste basée sur des relations profondes, fréquentes et étroites. De nombreux projets ont été menés en commun depuis des décennies. Ici nous vivons l'Europe au quotidien ! La frontière n'était plus qu'une vision abstraite, un trait, une ligne sur une carte pour les jeunes générations « on passait de l'autre côté sans s'en rendre compte ». La Pandémie du Covid 19 a brouillé les cartes, les frontières se sont fermées, de vieilles rancœurs sont réapparues ... avec nos amis de l'autre côté de la Lauter nous aurons un formidable challenge à relever. Nos cœurs ne se sont pas fermés, ensemble nous allons écrire une page nouvelle lorsque la situation sanitaire nous le permettra.

Michel Lom



La question du réchauffement climatique pose de manière évidente la question essentielle de la préservation de la ressource en eau. Ne dit-on pas l'eau c'est la vie ! Les réponses et les réflexions sur la circulation et l'utilisation de l'eau sont bien entendu à considérer à

l'échelle de la planète mais c'est bien au local, au niveau de nos comportements individuels et de notre organisation collective, que se mettent en place les solutions pour l'avenir.

Cependant, il faut bien distinguer deux cycles de l'eau, le naturel et le domestique :

- *le grand cycle naturel, celui qui existe depuis que la Terre existe. L'eau circule sans arrêt sur la Terre. Elle s'évapore des océans et des cours d'eau et y revient sous forme de pluie avant de s'infiltrer à nouveau.*
- *le petit cycle domestique, qui correspond à la domestication de l'eau par l'homme (captage, traitement, distribution, assainissement). Du captage au rejet dans le milieu naturel en passant par nos robinets, l'eau, une fois prélevée dans le milieu naturel, doit subir un traitement plus ou moins complexe pour qu'elle soit potable.*

Dans ce cadre, l'Etat au travers de la loi MAPTAM a décidé en 2017 de confier le premier niveau de compétence local à l'échelle des intercommunalités.

Face à cette mission globale d'envergure, dans un premier temps, les communes membres de la communauté de communes du Pays de Wissembourg ont décidé de transférer la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de la Préservation des Inondations) correspondant au grand cycle de l'eau à la comcom. Le 16 décembre 2019, elle a son tour décidé d'adhérer au Syndicat SDEA pour lui confier la mise en œuvre de cette compétence et ce à compter du 1er janvier 2021. Du diagnostic effectué par le SDEA dès le 1er semestre 2021, un bilan sera établi et une programmation des travaux réalisés. Une nouvelle taxe GEMAPI sera prélevée pour financer ces travaux essentiels définis par une Commission Locale tant au niveau de l'entretien et de l'aménagement des cours d'eau que de la défense contre les inondations ou de la restauration des écosystèmes. Cette mise en place est LA priorité de ce début de mandat.

Quant au petit cycle de l'eau, les communes ont décidé de continuer à assurer la gestion en régie de la distribution d'eau et de l'assainissement ou à la confier à des syndicats indépendants. Ainsi elles ont repoussé à 2026 l'échéance de transfert de la compétence à la comcom, ce qui permettra de se préparer et d'étudier l'harmonisation des actions le moment venu.

Avec le Plan Climat à construire à l'échelle de l'Alsace du Nord (PETR), les questions de prévention des risques naturels ainsi que des énergies renouvelables sont aussi au programme.

Vous l'aurez bien compris, ces enjeux sont l'affaire de TOUS et nous engageant dès à présent !

Jean-Louis Pfeffer



Le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) a été créé en 1975. En 1989, l'UNESCO a classé ce territoire comme Réserve Mondiale de Biosphère. Depuis 1998 avec son voisin du Pfälzerwald

(Allemagne), les 2 territoires forment une des 20 réserves de biosphère transfrontalières de la planète.

Le parc en chiffres :

- 84 941* habitants pour presque autant d'hectares de forêts : 83 525* hectares,
- 111 communes dont 2/3 dans le Bas-Rhin et 1/3 en Moselle sur 8 communautés de communes,
- 127 666 hectares dans un triangle entre Wissembourg, Sarreguemines et Saverne
- 3 secteurs paysagers : le piémont alsacien à l'est, le massif forestier au centre et le plateau lorrain à l'ouest.
- 47 agents de toutes les compétences, de la culture à l'architecture, de l'agriculture à la biodiversité, qui sont au service des communes et intercommunalités comme des citoyens pour les accompagner dans leurs projets les plus divers.

* chiffres INSEE 2018

VOTRE DELEGUE AU PARC

A l'issue des municipales, chacune des intercommunalités adhérentes au parc naturel régional des Vosges du nord a élu un représentant, son délégué.

Dans notre communauté de communes, il s'agit de Jean-Louis Pfeffer qui s'est engagé pour faire le lien entre notre communauté de communes et le parc naturel régional des Vosges du nord. Pour cela il peut s'appuyer sur les compétences de l'équipe du parc dans des domaines aussi variés que la protection de la nature, l'agriculture durable, les patrimoines bâtis et les savoir-faire, la culture et le patrimoine, le tourisme et l'itinérance ou l'accueil et l'information du public.

Ayant pris connaissance du projet territoire porté par le parc (charte) et participant aux rencontres et aux formations qui lui sont proposées, il est missionné pour favoriser l'échange et la circulation de l'information entre le parc et notre communauté de communes et faire remonter, dans le cadre des compétences du parc, les initiatives de notre intercommunalité et de ses habitants.

Plus d'infos : www.parc-vosges-nord.fr



Une perle discrète : Ingolsheim



Un peu d'histoire :

Le village d'Ingolsheim trouve ses origines très tôt, puisque le premier toponyme Ingoldeshaha se retrouve dès l'année 967 dans la charte impériale d'Otton II. Le nom changea ensuite plusieurs fois jusqu'à atteindre son nom actuel.

Lors de l'exode de 1939, les villageois furent évacués dans le bourg limousin de Bessines-sur-Gartempe. De cette période sombre de l'Histoire est née une amitié profonde entre les deux villages, à travers des rencontres bisannuelles organisées depuis les années 1980.

Patrimoine bâti :

Ingolsheim possède deux églises. L'Eglise catholique "Saint-Michel" fut érigée en 1900. En 1940, l'église protestante, située le long de l'actuelle route départementale, fut détruite, lors de l'explosion du pont voisin, qui souffla par ailleurs tous les bâtiments situés aux alentours. Elle fut reconstruite en 1955 à l'emplacement actuel.

A noter que le Fort de Schoenenbourg, ouvrage important de la ligne Maginot et préservé activement par l'AALMA (association des amis de la ligne Maginot), monument touristique majeur d'Alsace du Nord est situé conjointement sur les communes de Hunspach et d'Ingolsheim.

Activités :

Après la guerre, les villageois vivaient principalement de l'agriculture et de l'élevage puis à partir des années 1970, l'activité professionnelle s'est tournée majoritairement vers le secteur industriel de la région et de l'Allemagne. L'agriculture n'est plus qu'une activité complémentaire.

Si la commune ne possède plus de commerces depuis le milieu des années 80, elle compte une entreprise de terrassement et pavage et quelques micro et auto entreprises à son actif.

Association :

Le village ne compte qu'une seule association l'ASCI (Association Sportive et Culturelle d'Ingolsheim) qui organise une fois l'an la fête du village ainsi que des actions et animations ponctuelles pour jeunes et moins jeunes. L'un des fleurons de l'association est la semaine cycliste qui amène ses participants à Bessines sur Gartempe ou dans le Vaucluse et au Mont Ventoux, dans des monastères ou ailleurs selon l'humeur des organisateurs.

Démographie :

Entre 1850 et 1980, le nombre d'habitants est resté stable en comptant environ 200 habitants. A partir des années 80, la population a progressivement évolué jusqu'à atteindre aujourd'hui 320 âmes. Cet accroissement est dû à la construction de deux lotissements successifs : Sauerwiese et Munchhof.

Finances, investissements et travaux 2014-2020 :

Après les gros travaux de construction des écoles, de rénovation de la mairie et de voirie nécessaires pour accueillir l'afflux de population des 30 dernières années, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter d'avantage le poids des emprunts et la pression fiscale sur les habitants et se sont concentrés sur l'entretien courant de la voirie communale et du patrimoine existant avec quelques actions ciblées notamment pour sécuriser la traversée de la commune.



La reconversion de l'ancienne base militaire de Drachenbronn se concrétise



Mme Chevalier préfète de la Région Grand Est a rencontré sur place tous les investisseurs privés et les a assurés du soutien sans faille de l'Etat.

Dans ces pages, nous souhaitons vous dire où en est le projet de reconversion de l'ancienne base militaire de Drachenbronn. Cette reconversion fait l'objet d'un contrat (appelé contrat de redynamisation du site de défense CRSD de Drachenbronn) passé entre l'Etat, la Région, le département, la communauté des communes de l'Outre-forêt, la commune de Drachenbronn et notre communauté des communes bien entendu. En effet, tous les acteurs institutionnels sont mobilisés parce qu'il s'agit là d'un enjeu économique majeur. Ce contrat nous apporte leur soutien qui se traduit aussi par d'importantes subventions. Comme vous le savez, nous avons souhaité une reconversion qui donne une large part au tourisme et au développement durable. En effet, nous avons la chance de vivre dans une superbe région avec de belles forêts et une nature préservée. Nous voulons non seulement garder cette richesse naturelle mais surtout la valoriser tout en veillant à créer des emplois et à développer des activités qui vont attirer des visiteurs. Si tout se passe bien, à une échéance de 5 ans, plus d'une centaine d'emplois directs seront ainsi créés chez nous. Sans oublier que demain tous ces visiteurs seront autant de consommateurs pour tous nos commerçants, restaurateurs et artisans. Tous les autres sites touristiques pourront bénéficier des retombées, la ville de Wissembourg bien entendu mais aussi les villages blancs de Seebach ou Hunsbach pour ne citer que ces quelques exemples.

Un dossier lourd et compliqué

Cette reconversion, c'est un dossier lourd et compliqué car il nous a fallu travailler de front sur plusieurs lignes.

D'abord, il nous a fallu négocier ce contrat dit CRSD pour obtenir des subventions, puis le faire vivre et l'adapter au travers d'avenants.

Ensuite, il nous a fallu négocier avec l'Etat pour obtenir la vente du site de l'ancien casernement à l'euro symbolique (presque 17 hectares de terrains bâtis), c'est-à-dire sans avoir à payer le prix fort. Cela semble logique mais il a fallu de longues discussions, de nombreuses réunions et beaucoup d'arguments pour y parvenir. Si tout va bien, dans les prochaines semaines (ou jours) ce sera enfin chose faite.

Mais le plus important c'était d'aller démarcher et de convaincre des investisseurs privés qui acceptent de s'installer chez nous. Car sans ces investisseurs privés la reconversion n'était pas possible.

Déjà vous voyez notre première grosse difficulté : notre communauté des communes se devait de convaincre des investisseurs privés sans être tout de suite propriétaire du foncier militaire ! A cela s'est ajoutée une crise sanitaire sans précédent qui a retardé l'avancement des projets de plusieurs mois.

Des projets concrets se réalisent

Une nouvelle destination pour l'ancien casernement de Drachenbronn

Que faire du casernement ? D'abord et pendant deux ans, nous avons essayé, sans succès, de trouver des investisseurs pour reprendre en l'état les bâtiments existants. Nous avons vraiment tout essayé. Nous avons publié des avis, lancé une procédure publique etc. Nous avons rencontré des dizaines de candidats. Mais très vite il fallait se résoudre à l'évidence : le bâti existant était conçu et adapté pour les militaires mais une réutilisation n'était pas aisément envisageable pour une autre affectation.



Gusto palatino : la demande de permis de construire est déposée

Avec l'ADIRA c'est-à-dire l'agence de développement économique d'Alsace nous avons réussi à convaincre M. Frank Wambsgans et ses associés de construire une grande unité de fabrication de fonds de tartes flambées (leur société actuelle s'appelle Gusto palatino) sur le site. Mais au préalable notre communauté de communes, avec l'autorisation de l'Etat, a dû procé-

der à la déconstruction d'environ 6 hectares de l'ancien casernement afin de pouvoir livrer un terrain constructible et équipé de tous les réseaux nécessaires. Ces travaux de déconstruction sont désormais terminés et cet investisseur a déposé une demande de permis de construire. C'est un dossier qui avance bien. L'investisseur prévoit la construction de cette unité en 2021 avec une ouverture en 2022.

Montant de l'investissement : 15 Millions €

Nombre d'emplois envisagés : 25 à 30



D'autres projets sont à l'étude sur l'ancien casernement et qui portent sur la construction de chalets touristiques et aussi un restaurant. Ces projets avancent bien.

Ce que fait votre communauté de communes :

- Négocier et acheter le foncier à l'euro symbolique auprès de l'Etat
- Avec les subventions reçues :
 - Déconstruire les bâtiments du casernement
 - viabiliser le terrain : amener l'eau, l'électricité, l'assainissement, la fibre
- Vendre les terrains ainsi viabilisés au prix coûtant aux investisseurs privés

Les hébergements insolites

Un autre projet porte sur la création d'hébergements insolites dénommés « Glamping pods » dans une petite forêt à côté de la piscine de Drachenbronn.

L'investisseur a obtenu dernièrement un permis d'aménager et pourra ainsi démarrer son projet.

D'autres équipements publics réalisés par votre comcom



Grâce aux subventions obtenues, nous avons aménagé un grand parking sur l'ancien terrain de sport à Drachenbronn et des toilettes publiques y ont été installées. Nous avons confié à l'ONF la réalisation de divers mobiliers urbains nécessaires au bon fonctionnement de cette future station de tourisme : kiosque d'information, abri bus, abri pour vélo, signalétique etc.

Avec un autre partenaire privé nous réfléchissons actuellement à la mise en place d'ombrières sur le nouveau parking permettant la production d'électricité.

Le chemin des cimes : une ouverture prévue en mai 2021

La société EAK France construit actuellement un chemin des cimes sur les hauteurs de Drachenbronn. Cette réalisation comportera un parcours dans la cime des arbres, une grande tour panoramique, un restaurant et une boutique de vente de produits. L'ouverture au public est prévue en mai 2021.

Dans le cadre d'un projet d'école, les élèves de Drachenbronn et de Cleebourg ont élaboré les panneaux d'information pour le sentier pédestre d'accès au site du chemin des cimes.

Rappelons que la société EAK a construit et exploite aujourd'hui avec succès 9 autres chemins des cimes en Europe.

Montant de l'investissement : 6 Millions

Nombre d'emplois envisagés : 30

Ce que fait votre communauté de communes :

- Accompagner l'investisseur
- Avec les subventions reçues : Viabiliser le terrain : amener l'eau, l'électricité, l'assainissement, la fibre



Ensuite, un parc d'aventure pour enfants et familles

L'étape suivante sera l'aménagement et l'ouverture en 2022 d'un parc d'aventures dans l'ancien chenil à Drachenbronn ; ce terrain a d'ores et déjà été acheté par EAK France.

Les trophées des collectivités d'Alsace 2020 – organisés par les DNA et l'ALSACE.



Le trophée des collectivités d'Alsace 2020 dans la catégorie « Aménagement et urbanisme » a été décerné à la communauté de communes du Pays de Wissembourg pour le projet phare du chemin des cimes.

Ce trophée est le résultat du travail énorme réalisé par l'équipe de la communauté de communes dans tous les domaines : conception, urbanisme, marchés publics, communication, etc. Merci à tous les personnels de la communauté de communes ainsi qu'à ceux qui nous ont soutenus au cours de ces mois de mise au point du projet et de sa finalisation, état, département, région et parc naturel des Vosges du Nord.

Nous avons avec le chemin des cimes d'Alsace de la société EAK un projet innovant, structurant pour le territoire du nouvel office de tourisme de l'Alsace verte qui sera un élément redynamiseur de l'économie locale.

Le tourisme est un des volets les plus importants de l'économie de notre territoire.

Par ailleurs, ce projet est le démarrage d'une synergie qui nous a permis d'attirer d'autres investisseurs touristiques et économiques qui vont nous assurer de reconverter cette friche militaire qui menaçait le territoire. Dans l'état actuel des projets ce ne sont pas moins de 130 emplois qui seront créés dans les prochaines années.

Economie locale, directe et indirecte, création d'emplois, redynamisation du territoire, soutien de nos acteurs touristiques, nos socio – professionnels, c'est le défi que nous avons relevé : nous sommes au cœur de nos compétences.



Serge Strappazon président de la CCPW

Ouverture :
**Printemps
2021**



Chemin des cimes : le recrutement est lancé

La société EAK a lancé les recrutements pour les différents emplois qui seront proposés pour le site de Drachenbronn dans le domaine de la gestion, du marketing, de la tenue des caisses, du magasin de vente ou encore dans le domaine technique.

Lien emplois et candidatures:

<https://www.cc-pays-wissembourg.fr/fr/Actus/>

Chemin_des_cimes__les_recrutements_sont_lances-00447

Ci-dessous le descriptif des différents postes à pourvoir:

Employés au secteur Boutique

Responsable d'équipe au secteur Restauration

Employés au secteur Restauration

Employés au secteur Caisse

Assistants d'équipe Front Office

Assistants d'équipe Services administratifs / Comptabilité

Employés au secteur Technique / Sentier / Toboggan

Employé au secteur Technique

Conducteurs de petit-train pour nos navettes

Assistant(e) marketing

Aides habitat

Réduire sa facture de chauffage, valoriser et sauvegarder son patrimoine vacant, sécuriser ses loyers ou recettes locatives, ou encore adapter son logement ou celui d'un proche à la perte d'autonomie sont autant de priorités sur lesquelles le Département apporte des solutions à travers son expertise technique et financière.

Vous êtes propriétaires ou copropriétaires de votre logement, le Département peut vous accompagner dans votre projet de travaux d'amélioration de votre habitat. En effet, rénover ou adapter son logement c'est améliorer son confort de vie au quotidien et diminuer sa consommation énergétique.

Le Département a mis en place des appuis pour vous accompagner financièrement dans vos projets de travaux de rénovation énergétique, de sauvegarde et valorisation de l'habitat patrimonial et d'adaptation du logement liés à la perte d'autonomie avec un suivi à chaque phase de votre projet : choix des travaux à effectuer, demande de subvention, élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles ou encore visite d'un ergothérapeute à domicile pour des travaux spécifiques.

Une équipe de professionnels peut intervenir à votre domicile pour vous apporter des conseils en matière de consommation énergétique avec des économies directes sur vos factures d'énergie.

Si vous envisagez des « travaux d'amélioration de votre logement », un seul réflexe, contactez l'opérateur proche de chez vous :

- pour les travaux de rénovation : La société URBAM Conseil - au 03.29.64.05.90 ou par mail pig67@urbam.fr et consultez le site <http://www.urbam.fr>

Permanences sur RDV à Wissembourg : 1er jeudi du mois de 13h30 à 15h à l'Unité Technique du CD67 - 22 rue Alfred Kastler Zone d'Activité Sud et 3ème jeudi du mois de 13h30 à 15h à la CC du Pays de Wissembourg - 4 quai du 24 Novembre.

- pour les travaux de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial (bâtiments construits avant 1948): le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord au 03 88 01 49 59 ou par mail contact@parc-vosges-nord.fr
- pour les économies sur factures d'énergie : le SLIME : un chargé de visite SLIME au 03.88.76.63.01 ou slime@bas-rhin.fr
- pour les travaux d'adaptation du logement : le CEP CICAT au 03 88 76 16 50 ou par mail contact@cep-cicat.com ; permanences à Wissembourg les 1er et 3ème mardi du mois de 9h à 11h au centre médico-social, cour de la commanderie 2A rue de l'Ordre Teutonique

Retrouvez également toute l'information sur le site du Département du Bas-Rhin : <https://www.bas-rhin.fr/habitat-environnement/renover-son-logement/>

Pour toutes questions juridiques, financières et fiscales, vous avez également la possibilité de contacter l'ADIL : les consultations sont assurées par téléphone au 03 88 21 07 06, par courrier électronique (formulaire de contact sur www.adil67.org) ou sur rendez-vous par visioconférence toute la journée aux horaires habituels d'ouverture.

